



*Entretenir et faire évoluer*

## L'ENVIRONNEMENT SAINT-POLITAIN

*Interview d'Hervé Jézéquel, adjoint aux travaux*

Ville empreinte d'histoire et d'architecture, Saint-Pol-de-Léon dispose d'un cadre de vie à nul autre pareil. Pour entretenir et faire évoluer cet environnement où il fait bon vivre, des aménagements en centre-ville et en campagne sont régulièrement engagés. Hervé Jézéquel, adjoint aux travaux, apporte son regard sur les projets en cours et à venir, ainsi que les moyens mobilisés pour mener à bien les travaux inscrits au projet municipal.

### ***Au regard du projet municipal 2014-2020, décrivez-nous la stratégie que vous portez...***

**Hervé Jézéquel :** « Le conseil municipal a pris la décision d'allouer un budget « voirie » plus conséquent cette année (plus de 2 millions d'euros, malgré une baisse constante des dotations de l'État. C'est grâce à une gestion rigoureuse et maîtrisée de la collectivité que cette somme a pu être dégagée, avec la volonté de poursuivre cet effort jusqu'en 2020, afin de respecter la programmation des travaux que nous avons établi. L'accent déjà mis sur le secteur urbain, je pense par exemple aux lotissements qui n'ont pas vu d'aménagements complémentaires depuis leur création et qui viennent de faire l'objet de travaux de voirie afin d'améliorer la circulation ainsi

que le cadre de vie des habitants.

Je cite pelle mêle l'impasse de Kermenguy, Penkear, l'impasse des Guénans l'impasse de la ruche. Suite à l'effacement des réseaux électriques et téléphone, les voies de l'impasse de la Lande, la rue du grand large et la rue des mouettes vont être refaites.

Ensuite concernant l'eau et l'assainissement, ce sont des budgets à part. Lors du renouvellement des contrats au 1<sup>er</sup> janvier 2012, les négociations ont permis une baisse des prix de l'eau et de l'assainissement tout en laissant à la collectivité une marge de manœuvre pour le renouvellement des conduites.

**« C'est grâce à une gestion rigoureuse et maîtrisée de la collectivité que cette somme a pu être dégagée, avec la volonté de poursuivre cet effort jusqu'en 2020 [...] »**

Par ailleurs, l'effacement de réseau est géré par le SDEF au travers des taxes perçues sur les consommations en électricité. Nous communiquons la programmation des travaux prévue sur la collectivité au SDEF afin que la planification de l'effacement de réseau se fasse en concordance. Cela explique pourquoi des travaux peuvent durer jusqu'à 3 ans avant que le résultat ne soit visible. »

### ***De quelle manière ces travaux dont vous avez la charge influent sur le cadre de vie des saint-politains ?***

**HJ :** « Le cadre de vie, l'attractivité, la valorisation de la ville ainsi que

les travaux sont intimement liés, ce sont d'ailleurs deux portefeuilles que nous gérons conjointement avec François Moal, adjoint à l'urbanisme, au cadre de vie et au schéma de circulation. En

effet, les aménagements de voirie sont programmés à l'issue d'une réflexion sur l'accessibilité afin que les réalisations soient en relation avec les problématiques de la ville. »

### **Où en sont les grands chantiers ayant trait à l'héritage patrimonial saint-politain ?**

**HJ :** « Les travaux de la cathédrale avancent comme convenu, la tranche ferme s'est terminée à la mi-année tandis qu'a démarré la tranche conditionnelle 1. Le bourdon a été descendu de son support et la descente du beffroi au niveau de l'ancienne chambre des cloches a été réalisée. La tranche conditionnelle 1 permettra de restaurer les extérieurs et d'assurer la confortation structurelle de la tour nord. C'est un chantier que nous suivons de près, avec des réunions bimensuelles en compagnie de l'agence de Ponthaud et des entreprises.

Un autre chantier lié à la cathédrale devrait prochainement s'engager, puisque la cession gratuite de la sacristie par le Diocèse à la ville de Saint-Pol-de-Léon a été délibérée par le conseil municipal lors de la séance du 12 avril 2017. On peut d'ailleurs s'interroger sur les raisons de la scission de la sacristie et de la cathédrale lors de la cession à la ville. Un premier diagnostic sur l'état sanitaire de la sacristie a été

**« L'aménagement des rues des Carmes, du pont neuf et des minimes sont programmés ainsi que la réfection des trottoirs de la rue Verderel. L'avenue des Carmes sera entièrement refaite en 2 tranches. »**

tranches. »

### **Quels vont être les prochains travaux contribuant à l'amélioration du cadre de vie des saint-politains ?**

**HJ :** « Nous envisageons de réhabiliter le site de Keroulas en procédant à la destruction du rajout situé à l'arrière gauche et côté droit, près des Restos du Coeur. Ces perspectives ont reçues l'aval de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Nous souhaitons clore la partie intérieure du manoir, côté sud, pour y mener des aménagements tels que la pose de pavés au sol, afin de faciliter la circulation des piétons tout en mettant en valeur le bâtiment. Nous comptons également procéder aux aménagements nécessaires pour rendre la salle voûte du manoir accessible aux personnes à mobilité réduite, notamment par la mise en place d'une rampe d'accès.

Nous sommes actuellement en réflexion avec l'ABF pour réhabiliter et mettre en valeur la rue Poulou ainsi que le lavoir et la fontaine de la Gloire. Pour soutenir le projet et favoriser les aménagements nécessaires, le déplacement du transformateur présent à l'angle de la rue est envisagé ainsi qu'un élargissement possible de la rue

du Séminaire par la création de trottoirs après discussion avec le lycée du Kreisker.

Enfin, une réflexion budgétaire est en cours sur d'importants travaux de voirie concernant le bord de mer : réalisation de la rue de l'Estran permettant l'aménagement de la rue du port sur sa partie haute (sens unique, trottoirs...). L'aménagement de la rue des Carmes, de la rue du pont neuf et de la rue des minimes sont programmés ainsi que la réfection des trottoirs de la rue Verderel. L'avenue des Carmes sera entièrement refaite en 2 tranches : un aménagement global est à l'étude (piste cyclable, voie piétonne, la réalisation de l'enrobé... Les entrées de ville ne seront pas oubliées avec celle de Kergompez et la route de Santec (effacement des réseaux au dernier trimestre 2017 et l'aménagement en 2018. Enfin, une réflexion est portée sur l'avenue de la mer afin d'intégrer au mieux les piétons et vélos tout en maîtrisant la vitesse sur cette voie. »

### **Où en est-on avec le désenclavement de la ville, notamment Kerglaz avec la RD 58 ?**

**HJ :** « Depuis de nombreuses années cet aménagement est attendu pour sécuriser et fluidifier ce carrefour. Nous avons inscrit dans le Plan Local d'Urbanisme la création d'un rond point au sud de Créach Ar Léo ; celui-ci permettrait de désenclaver le quartier de Lambervez qui connaît de grosses difficultés pour accéder au centre ville ainsi qu'aux équipements culturels et sportifs. Cette opération est de la compétence du Conseil Départemental et nous les relançons régulièrement. »